

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas sûr que la question s'adressait au solliciteur général. Même si c'est bien le ministre qui a fait la déclaration à l'extérieur de la Chambre, il faudrait adresser la question au premier ministre.

[Français]

L'honorable député pourrait peut-être adresser sa question au premier ministre.

**M. La Salle:** Devrais-je poser ma question de nouveau, monsieur le président?

Je demandais à l'honorable ministre s'il était en mesure de confirmer l'allégation d'un membre du gouvernement devant des étudiants de l'Université d'Ottawa, hier, à l'effet que Paul Rose était l'organisateur en chef d'un candidat péquiste de la région de Montréal lors des dernières élections provinciales? J'aimerais savoir si le ministre peut dire si le dossier de Paul Rose...

**Des voix:** Pas en chef!

**M. La Salle:** Pas en chef? Bon! J'aimerais savoir si le dossier de Paul Rose contient ce renseignement, étant donné qu'une déclaration semblable porte tout de même atteinte au Parti Québécois. Le ministre pourrait-il donner d'autres renseignements à ce sujet?

[Traduction]

**L'hon. M. McIlraith:** Monsieur l'Orateur, je ne sais rien de la présumée déclaration...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le ministre répond à la question. Nous n'avancions pas beaucoup, à mon avis, dans l'élucidation du point très très important qu'a soulevé le député de Joliette.

[Français]

Il serait peut-être préférable que l'honorable député tente d'obtenir cette information autrement qu'en posant une question, surtout à ce stade. Étant donné qu'il ne reste que deux minutes avant la fin de la période des questions, l'honorable député pourrait peut-être poser de nouveau sa question lundi.

\* \* \*

## LES FINANCES

### LA RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL

[Traduction]

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Compte-t-il, après avoir eu des échanges de vues avec les présidents des différentes banques à charte—qui, à l'époque, ont fait la moue à sa demande de réduction des taux d'intérêts—passer à l'action sur le plan législatif ou d'une autre manière?

[L'hon. M. McIlraith.]

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, la Banque Toronto-Dominion a abaissé son taux préférentiel. Je viens d'apprendre que ce matin la Banque royale du Canada a abaissé son taux préférentiel de 0.5 p. 100.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ NATIONALE

### LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE ET LES RÉJOUISSANCES DE L'HALLOWEEN

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre? Étant donné que de nombreux parents craignent qu'il se produise des incidents fâcheux demain soir à l'occasion de l'Halloween, surtout à Montréal et à Ottawa, et là je fais exception pour le village de Rockcliffe placé sous bonne garde, le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement songe à prendre à cet égard des précautions particulières sous le régime de la loi sur les mesures de guerre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, pas que je sache. Je sais que les autorités locales ont pris des précautions spéciales. Si elles ont besoin de notre aide ou encore si elles ont besoin de l'appui de l'armée, nous nous ferons un plaisir de leur prêter main-forte.

**M. Bell:** Peut-être le solliciteur général, qui s'intéresse tout particulièrement à Ottawa, pourrait-il nous donner une de ses sages réponses: songe-t-il à imposer un couvre-feu pour l'Halloween, aux termes de la loi sur les mesures de guerre?

**L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je comprends le souci dont s'inspire cette question. Déclarer un couvre-feu dans plusieurs villes du Canada le soir de l'Halloween ne me semblerait pas cependant une application judicieuse de la loi sur les mesures de guerre. Toutefois, j'ajouterai qu'à ma connaissance plusieurs conseils municipaux s'en sont beaucoup préoccupés et, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés, ont pris les mesures nécessaires pour modérer les activités des tout petits le soir de l'Halloween.

\* \* \*

## LA GENDARMERIE ROYALE

### L'ENQUÊTE SUR LA MORT VIOLENTE D'UN ADOLESCENT PRÈS DE SASKATOON

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au solliciteur général? Le 20 octobre dernier, le solliciteur général a déclaré que son ministère faisait enquête sur l'incident au cours duquel un adolescent de 15 ans a été tué par un agent de la Gendarmerie royale près de Saskatoon. Je me demande si le ministre a terminé son enquête. Si tel est le cas, peut-il en faire connaître les résultats à la Chambre?